

---

# Les énergies renouvelables (EnR)

[Imprimer](#)

## Les EnR de quoi parle-t'on ?

EnR est un acronyme qui signifie énergies renouvelables.

Les énergies sont dites renouvelables lorsque qu'elles se régénèrent plus vite qu'elles ne sont consommées.

Le pétrole, le gaz ou le charbon ne sont pas considérés comme renouvelables car ils résultent d'une transformation de la matière organique à l'échelle des temps géologiques, et non du temps humain.

Ce sont des énergies de stock, les énergies de flux que sont les EnR, y compris le bois-énergie qui est renouvelable, si et seulement si il est issu d'une exploitation durable, ce qui exclut le bois-énergie provenant de la déforestation.

Elles présentent différentes particularités, dont une grande diversité de nature, d'état physique, de productible.

Les EnR se présentent en effet généralement :

- à l'état solide, liquide ou gazeux
- sous forme de chaleur, de bio-carburant ou, de plus en plus, d'électricité

## De quelles énergies s'agit-il ?

- Solaire thermique et photovoltaïque
- Éolien
- Biocarburants
- Hydraulique
- Bois-énergie
- Méthanisation
- Géothermie
- Pompes à chaleur

- 
- Energies marines renouvelables\*

\*voir chapitre spécifique plus loin

Image



---

## **Panorama français des EnR électriques (édition 31 décembre 2020)**

Image



---

## **Les énergies renouvelables se déploient à grande échelle sur les territoires qui leur sont le plus favorables, selon une analyse multicritères**

1. C'est ainsi, à titre d'exemple, que le photovoltaïque est tendanciellement plus développé dans le sud que dans le nord et inversement en ce qui concerne l'éolien terrestre.

Image

Image



---

Image

Image



---

## **La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 et 2024-2028**

La PPE un outil de pilotage de la politique énergétique de la France. Elle a été créée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

**Elle définit notamment des objectifs ambitieux de montée en puissance de la production électrique d'origine renouvelable**

Image

---

Image

**La PPE vise notamment à baisser en priorité la part des hydrocarbures dans le mix énergétique français, et à augmenter la part des énergies renouvelables**

Image

---

**Ces choix sont notamment dictés par une volonté de diversifier la diminution de l'empreinte carbone de la production énergétique**

**Facteurs d'émission :**

- **6 g éqCO<sub>2</sub> /kWh** pour une centrale nucléaire (hors phases de démantèlement et de fin de vie des ouvrages)
- **entre 14 et 18 g éqCO<sub>2</sub> /kWh** pour l'éolien en mer
- **14,1 g éqCO<sub>2</sub> /kWh** pour l'éolien terrestre
- **56 g éqCO<sub>2</sub> /kWh** pour le photovoltaïque
- **418 gCO<sub>2</sub> /kWh** pour une centrale à gaz
- **1 058 gCO<sub>2</sub> /kWh** pour une centrale à charbon

*FSource : [ADEME](#)*

## **L'EMPLOI : EXEMPLE DE L'ÉOLIEN**

**La répartition des emplois éoliens par région**

**Comme en 2018, les emplois créés en 2019 sont répartis sur presque tout le territoire, avec une part plus importante en Ile-de-France.**

Image

---

## **Évolution des acteurs au sein de la chaîne de valeur**

**Les emplois éoliens sont répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur en 2019**

Image

